# Règlement Duathlon de la Houssière

# Description

La 8ème édition du Duathlon de la Houssière aura lieu le dimanche 7 novembre 2021, départ prévu à 10h30 au Domaine Mon plaisir, Allée de la Dinzelle 100, 7090 Braine-le-Comte. L’arrivé est prévu au même endroit.

2 parcours sont proposés :

* Parcours Promo : Course à pied 4km300, VTT 11km748, course à pied 900 m (1 ravitaillement)
* Parcours Full : Course à pied 4km300, VTT 23km500, course à pied 2 km (1 ravitaillement)

Les départs pour le 2 parcours (Promo et Full) auront lieu à 10h30

# Respect et responsabilités

Les concurrents doivent se conformer au règlement de l’épreuve, aux directives de l’organisation ainsi qu’aux diverses législations en vigueur sur les lieux traversés.

Toute personne inscrite s'engage à respecter :

* Le cadre dans lequel la course a lieu et ne pas jeter de déchets en dehors des poubelles mis à disposition dans la zone de ravitaillement, zone de départ/arrivée.
* Les consignes des bénévoles présents pour assurer un bon déroulement de l'événement
* Le balisage et les parcours mis en place par l'organisation
* Strictement le code de la route

Tout athlète, qui ne respecte pas le présent règlement, peut faire l'objet d'une pénalité ou d'une disqualification. La décision sera prise par les organisateurs du Duathlon de la Houssière.

Tout athlète prendra connaissance du parcours et, en cas d'erreur, il sera le seul responsable.

Il est interdit de se faire accompagner sur le parcours par une autre personne qu'un concurrent inscrit.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents corporels, dégâts, perte ou vol de matériels personnel ou loué qui pourraient survenir aux participants, spectateurs et autres durant l'épreuve ou dans l'enceinte de l'organisation et ce avant, pendant et après la course.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités civiles ou pénales en cas d’accident immédiat ou secondaire dont les participants pourraient être victime du fait de leur participation à cette épreuve. Par l’acceptation de ce règlement, les participants s’engagent à ne pas poursuivre pénalement ou civilement les organisateurs en cas d’accident.

Le participant s’engage sous son entière responsabilité. Il décharge les organisateurs de toute responsabilité. En aucun cas la responsabilité l’ASBL des Patros de Braine-Le-Comte et organisateurs du Duathlon de la Houssière ne saurait être engagée en cas de problème de santé.

Un organisateur, un commissaire, secouriste et médecin (toute personne officielle ou tout membre de l'ordre) pourra décider souverainement et à tout moment de faire sortir un concurrent de l'épreuve et ce pour n'importe quel motif.

L'inscription d'un mineur (moins de 18 ans) se fait exclusivement par un parent ou tuteur légal. Celui-ci déclare que son enfant est suffisamment entraîné et est en bon état de santé pour participer à cette compétition et dégage toute responsabilité en cas de dommage ou blessure.

Réclamations :

Elles seront introduites au plus tard 1/4 d'heure après l'arrivée du dernier concurrent.

# Conditions de participation

Du fait de sa participation, chaque concurrent déclare n'être l'objet d'aucune prescription médicale particulière contre-indiquant l'effort physique. Par son inscription, le coureur déclare être suffisamment entraîné et être en bon état de santé pour participer à cette compétition et dégage toute responsabilité en cas de dommage ou blessure.

L'inscription d'un mineur (moins de 18 ans) se fait exclusivement par un parent ou tuteur légal. Celui-ci déclare que son enfant est suffisamment entraîné et est en bon état de santé pour participer à cette compétition et dégage toute responsabilité en cas de dommage ou blessure.

# Inscriptions

Toute demande de modification d'une inscription peut être adressée à l'adresse suivante : asblpatroblc@gmail.com

Toute demande d'annulation d'une inscription peut être adressée à l'adresse suivante : asblpatroblc@gmail.com

Pour des raisons de sécurité et d’organisation, le nombre de participants est limité à 250 athlètes.

Les inscriptions tardives ne pourront être acceptées que si ce quota n’est pas atteint.

L’inscription définitive à la course ne sera faite qu’après réception du payement.

Les pré-inscriptions se feront via le site d’O'Top services. Si les 250 pré-inscriptions ne sont pas atteintes, une inscription sur place le jour de l’évènement reste possible entre 8h30 et 10h.

La participation à l’épreuve Full et Promo avec pré-inscription est de 20€. (Prévente)

La participation à l’épreuve Full et Promo sans pré-inscription est de 25€. (Sur place)

L'inscription d'un mineur (moins de 18 ans) se fait exclusivement par un parent ou tuteur légal. Celui-ci déclare que son enfant est suffisamment entraîné et est en bon état de santé pour participer à cette compétition et dégage toute responsabilité en cas de dommage ou blessure.

# Principe et déroulement de la course

Pour des raisons logistiques, les participants se présentent **au plus tard 1/2h avant le début de la course**, c’est à dire à 10h. Après cette heure, l’organisateur se réserve le droit de refuser les participants à l’épreuve.

Le départ de la course aura lieu à 10h30.

Le départ se fait de façon groupée, tous les participants démarrant en même temps.

Les parcours sont fléchés, les participants suivent ces balises et veilleront à ne pas s’écarter des chemins et/ou des limites déterminées.

L’épreuve se déroule de la façon suivante : course à pied- VTT- course à pied

* Parcours Promo : Course à pied 4km300, VTT 11km748, course à pied 900 m (1 ravitaillement)
* Parcours Full : Course à pied 4km300, VTT 23km500, course à pied 2 km (1 ravitaillement)

Les passages course à pied-VTT et VTT-course à pied se déroulent dans le parc à vélo et uniquement dans celui-ci. Le parc à vélo sera délimité de façon précise avec une entrée et une sortie distincte l’une de l’autre.

Les participants déposeront leur vélo dans le parc à vélo avant le départ la course, celui-ci n’étant accessible que par les participants à la course.

# Dossards

Le concurrent s’engage à restituer le dossard à l’organisateur dès son arrivée ou en cas d’abandon. Les dossards seront obligatoirement remis en zone d’arrivée.

Il faut pouvoir justifier de son identité lors du retrait du dossard, n’oubliez donc pas votre carte d’identité.

Le retrait des dossards se fait le jour de la course de 8h30 à 10h.

Le port du dossard est obligatoire durant la course pour être repris au classement de l’épreuve.

# Matériel

Course à pied :

Les participants seront munis de basket permettant la course à pied sur terrain boisé et asphalte.

VTT :

Chaque participant possède son propre VTT.

**! Les vélos de type Gravel et avec assistance électrique ne sont pas autorisés.**

**! Le port du casque est obligatoire.**

# Classement

Le classement se fait suivant l’ordre d’arrivée selon le parcours choisit (Full, Promo)

Chaque participant sera chronométré.

# Droit à l’image

Les participants autorisent l’organisateur à les prendre en photo et renoncent à faire valoir tout droit à l’image. Ils autorisent la publication de ces photos sur internet.

# Protocole sanitaire

Le port du masque reste obligatoire dans l'enceinte du bâtiment du Domaine mon Plaisir.

Le port du masque n’est pas obligatoire lors de l’épreuve et lorsque vous êtes assis à l’intérieur du bâtiment.

\*\*Sous réserve de modification du protocole sanitaire par les autorités.